Revitalisation et promotion de l'économie alpestre dans le canton de Fribourg

Autor(en): **Meyer, J.-P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement = Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire = Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio**

Band (Jahr): **109 (2011)**

Heft 7

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-236805

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Revitalisation et promotion de l'économie alpestre dans le canton de Fribourg

Le canton de Fribourg déploie de gros efforts pour la conservation de son économie alpestre et notamment pour le maintien d'une production fromagère de qualité. Le plan cantonal de relance économique de 2009 prévoit une aide pour l'adaptation des sites de production aux exigences actuelles ainsi que la construction d'une cave à fromages pour affiner et stocker la production des exploitations d'estivage.

Der Kanton Freiburg unternimmt grosse Anstrengungen für die Erhaltung seiner Alpwirtschaft und insbesondere für die Bewahrung einer qualitativ hochstehenden Käseproduktion. Der Kantonale Stabilisierungsplan für die Wirtschaft aus dem Jahr 2009 sieht eine Beihilfe vor für die Anpassung von Produktionsstätten an die heutigen Anforderungen sowie für den Bau eines Käsekellers für die Reifung und Lagerung.

Il Cantone Friburgo s'impegna alacremente per conservare la sua economia alpestre e, in particolare, per salvaguardare una produzione casearia di qualità. Il piano cantonale di rilancio economico del 2009 prevede un aiuto per l'adeguamento dei siti di produzione alle esigenze attuali nonché la costruzione di una cantina di stagionatura e di stoccaggio dei formaggi prodotti dalle aziende d'estivazione.

J.-P. Meyer

Contexte général

Globalement, la situation de l'économie alpestre dans le canton de Fribourg est bonne, grâce à la motivation des principaux acteurs (exploitants et propriétaires), au savoir-faire des exploitants et à un environnement favorable (Société d'économie alpestre active, aide importante de l'Etat, respect des traditions, etc).

Ces bonnes conditions de départ ne signifient cependant pas qu'il n'existe aucun problème. Les différents milieux en lien avec l'économie alpestre se préoccupent depuis plusieurs années de l'avenir de ces zones d'estivage. Ainsi, la Société fribourgeoise d'économie alpestre et l'Etat de Fribourg ont établi ces dernières années un rapport prévoyant une série de mesures à mettre en œuvre pour dynamiser l'économie alpestre et lui assurer un avenir.

Le plan cantonal de relance économique du printemps 2009 prévoit une mesure spécifique, entrant dans le cadre de cette stratégie globale, pour contribuer à l'amélioration des conditions de transformation du lait dans les exploitations d'estivage.

Amélioration des conditions de transformation du lait dans les exploitations d'estivage

La mesure vise à maintenir la fabrication de fromage d'alpage. En effet, la mise en valeur de la production des alpages, en particulier la fabrication de fromage, a diminué au cours de ces dernières années. Le canton juge qu'il est impératif de maintenir la fabrication de fromages d'alpage, avec tout ce que représente cette activité ancestrale. Son maintien nécessite deux types d'aides:

a) Un soutien financier et technique aux exploitants pour l'amélioration ou la rénovation des chalets et des installations de fabrication, y compris les captages et amenées d'eau.
b) Un soutien financier pour la construction d'une cave d'affinage.

Une partie des 1.5 millions de francs pré-

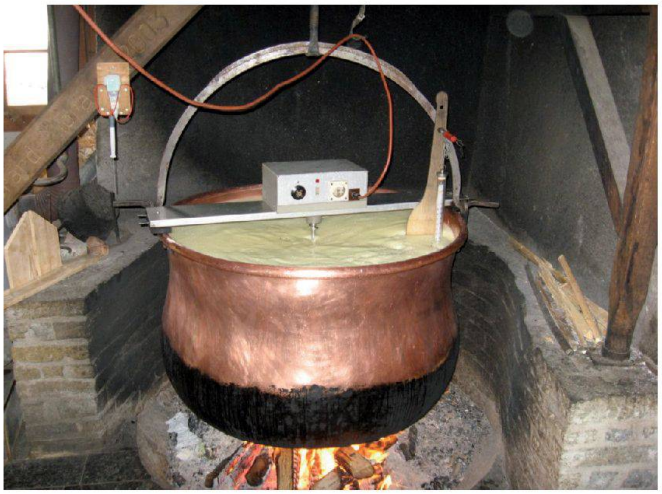

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

vus par le plan cantonal de relance économique sert à la création d'une nouvelle cave d'affinage à Charmey pour la Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromages d'alpage et l'autre partie est destinée aux sites de production. Les aides cantonales ad hoc, à fonds perdus, se montent à 50% des frais imputables lorsque le canton soutient seul le projet et sont de 40% quand la Confédération intervient également. Le montant minimal de la subvention a été fixé à 2000 francs par cas, ce qui représente un investissement minimal de 4000 francs. Le crédit de 1.5 millions s'ajoute au crédit ordinaire destiné aux améliorations foncières.

Amélioration des sites de production

Sont pris en compte dans cette aide spéciale la construction ou la rénovation des installations, des équipements et des locaux nécessaires à la transformation du lait, à la maturation et à l'entreposage du fromage; il en va de même pour une adaptation du site aux normes actuelles en matière de transformation du lait.
Sont également soutenus tous les travaux liés à l'adduction d'eau, comme les captages et les amenées d'eau potable, les réservoirs, les installations de purification et d'évacuation. Une grande part des travaux d'amélioration concerne l'eau potable. Celle-ci doit être irréprochable pour la fabrication de denrées alimentaires. La mise en conformité des installations nécessite des connaissances approfondies, notamment pour la recherche de sources et la réalisation des captages. Afin d'obtenir une solution optimale, le canton a pris en charge les prestations d'un bureau spécialisé.
Le devis total pour les sites de production s'élève à environ 3.2 millions de francs.

Nouvelle cave à fromages centralisée

Le maître de l'ouvrage pour la construction de la nouvelle cave sera la «Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromages d'alpage». La Coopérative réunit la quasi totalité des producteurs de fromages d'alpage fabriquant du gruyère AOC et du vacherin fribourgeois AOC. Elle a pour objectifs de défendre les intérêts des producteurs, de contribuer à la formation des fromagers, d'assurer les soins aux fromages et de les commercialiser (env. 140 tonnes de gruyère AOC et 20 tonnes de vacherin fribourgeois AOC). L'objectif de la construction de la nouvelle cave est d'affiner les fromages d'alpage et de stocker toute la production des membres de la Coopérative à un seul endroit. Actuellement les meules sont réparties dans 7 caves et 4 sites différents, ce qui pose de gros problèmes pour la rationalisation du travail et l'homogénéité de la qualité. D'autre part, une partie des caves actuelles doivent impérativement être assainies pour répondre aux nouvelles exigences légales en matière sanitaire.

Fig. 4: Captage avant assainissement.

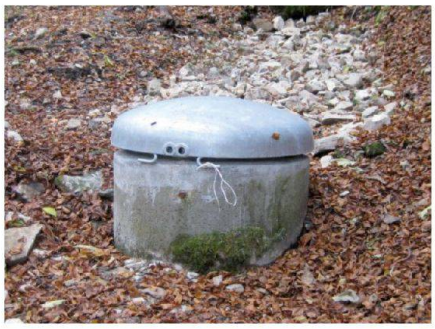

Fig. 5: Captage après assainissement.

Le projet prévoit environ 6000 places pour le gruyère et 1500 places pour le vacherin, pour un coût d'environ 4.2 millions de francs. Le projet sera réalisé en communauté avec la Société de laiterie de Charmey qui construira pour son compte une cave d'environ 3000 places de gruyère et le local de fabrication.

Avancement du projet

La crainte, légitime, d'un arrêt de la production fromagère dans les exploitations d'estivage suite aux contrôles effectués par les inspecteurs du Laboratoire cantonal en 2009, ne s'est pas confirmée. Si la production a cessé sur 2 ou 3 des 60 sites en activité, elle a été compensée par l'annonce d'autant de nouveaux sites, ce qui est réjouissant.
Les travaux d'assainissement des bâtiments et installations, y compris en matière d'adduction d'eau, ont été exécutés en 2010 ou ont débuté sur une grande partie des sites de production. Plusieurs décomptes ont déjà été établis.
En ce qui concerne la cave, le projet a été mis à l'enquête en janvier 2011 et n'a pas suscité d'opposition. Le programme prévoit le démarrage des travaux en avril 2011 et son achèvement en mai 2012.

Jean-Paul Meyer
Responsable de la conduite du projet
Ancien chef du Service de l'agriculture du canton de Fribourg (en retraite depuis le 31 mars 2009)
Ruelle de Notre-Dame 2
CH-1701 Fribourg
aljpmeyer@sunrise.ch